



ARCHIVES LA CÔTE

ROLLE**L'extension du Martinet réalisée pour 2015**

Un crédit d'étude de près de deux millions a été accepté pour l'extension, tant attendue, du Collège du Martinet. **PAGE 6**

RÉGION

BEGNINS Une convention d'un an, renouvelable, a été signée avec les autorités cantonales pour l'ouverture de l'abri PC.

Cinquante migrants à Begnins

LUCA DI STEFANO

ldistefano@lacote.ch

«Je ne peux rien vous dire, au revoir.» Ce sont les réponses qui nous sont parvenues mercredi matin tandis que l'information d'une éventuelle ouverture de l'abri PC de Begnins à des requérants d'asile bruissait. Le syndic Antoine Nicolas comme le directeur de l'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) Pierre Imhof refusaient tous deux de répondre aux demandes. Une heure plus tard, un communiqué de presse était diffusé afin de confirmer la nouvelle.

L'institution ouvrira donc bel et bien l'abri PC de Begnins à une cinquantaine d'hommes à la fin du mois de février. La raison de ce mutisme des autorités, puis l'envoi précipité d'un communiqué, tient de la volonté d'informer la population par le biais d'un tous-ménages. Celui-ci devrait parvenir aux habitants de la commune lundi.

«Conséquent et raisonnable»

Quelques minutes après la confirmation de l'information, aussi bien Pierre Imhof qu'Antoine Nicolas avaient retrouvé la parole. «Nous travaillons à flux tendu en ce moment», a admis le directeur de l'EVAM en référence à l'augmentation de 45% des demandes d'asile que le pays enregistre par rapport à 2011. A Begnins, l'abri peut contenir 70 personnes en cas d'urgence et 50 y passeront les nuits tandis qu'ils bénéficieront des structures de jour de Nyon, puis Gland. «C'est un nombre conséquent, mais également raisonnable», selon Pierre Imhof. D'autres structures s'ouvriront-elles dans la région prochaine-



L'abri de la protection civile qui se trouve sous le belvédère peut contenir 70 personnes en cas d'urgence. Pour les besoins de l'aide aux requérants d'asile, il s'ouvrira à une cinquantaine d'hommes durant une année au moins. En 2012, les demandes d'asile ont augmenté de 45%. GLENN MICHEL

ment? «C'est en discussion et nous recherchons toujours des structures sur La Côte.» Du côté du syndic, les détails de l'accueil de cette cinquantaine de migrants restent à définir, une séance de travail ayant été fixée pour vendredi. «Notre abri correspond à la demande actuelle. Il est en bordure de localité et il n'est pas à proximité d'une école», explique Antoine Nicolas. Ainsi, une convention d'une année renouvelable a été signée avec les autorités cantonales.

Reste la question du choix. Une commune comme Begnins peut-elle refuser de mettre ses refuges à disposition? Selon Pierre Imhof, la décision de ré-

quisitionner l'abri a été prise «d'entente». «Il y a une très bonne collaboration avec les autorités communales», dit-il. Reste que face au manque d'hébergements, le canton est autorisé à prendre possession des abris. Et l'EVAM, confronté à cette pénurie de lieux d'accueil doit compenser la fermeture de l'abri du quartier des Fontaines, à Nyon (lire encadré).

Un précédent à Begnins

Selon Antoine Nicolas, après avoir reçu la visite de Philippe Leuba et des responsables de l'EVAM, «il valait mieux accepter. Nous avons déjà accueilli des re-

quis s'étaient bien passées». Cet argument aurait été décisif selon le syndic begninois. En 2002, une cinquantaine de personnes avait

été logées, non pas au sein de l'abri de la protection civile, mais dans les sous-sols du collège du village. ◉

L'EVAM GARANTIT QUE L'ABRI DE NYON FERMERA À TEMPS

L'abri PC en Oie devrait effectivement fermer ses portes à la fin du mois. Après avoir repoussé le relèvement des requérants d'asile à la fin février, l'EVAM et son directeur Pierre Imhof confirment que rien n'a changé dans le programme. D'autant plus que des centres s'ouvrent dans la région, à l'image de Begnins, et ailleurs, comme ce fut le cas à Pully le 23 janvier. Pour Magali Borgeaud, qui coordonnait les groupes de bénévoles actifs au sein de l'abri nyonnais, «les indices laissent croire que l'abri est en passe d'être fermé. Mais c'est seulement lorsque les clés auront été rendus qu'on en aura la confirmation.»

Malgré ces déclarations, des courriers envoyés à notre rédaction ont témoigné d'une rumeur persistante qui circule aux alentours du quartier des Fontaines selon laquelle l'abri ne sera pas fermé avant le mois de juin. ◉

COPPET**Premier pas pour la piscine**

La société immobilière de l'arrondissement scolaire de Terre Sainte (ARSCO) a lancé hier un concours d'architecture pour la construction d'une piscine et d'une patinoire couverte à Coppet. «La procédure est engagée», souligne Jean-Claude Trotti, président de l'ARSCO et municipal des sports à Coppet, qui complète qu'il s'agit d'un projet fédérateur, soutenu par les neuf communes de Terre Sainte.

Le Conseil régional du district de Nyon indique qu'il est au courant de ce projet à vocation scolaire et de loisirs, dont l'offre viendra compléter celle de la future patinoire régionale de Saint-Cergue, planifiée dans le plan d'investissement régional.

En ce qui concerne le projet de Terre Sainte, prévu sur le complexe des Rojalets à Coppet, le Conseil régional salue la synergie énergétique visée entre la piscine à destination scolaire et la patinoire couverte de loisirs, qui remplacerait celle du château. Ce projet contribue à élargir la gamme des prestations qui seront développées avec le projet de patinoire régionale touristique de Saint-Cergue (1800 m²), qui, de son côté, offrira également des prestations pour les pratiques sportives de compétition. ◉ **COM & MLB**



L'emplacement prévu pour la future piscine et patinoire. ARCH. A. P.

PUBLICITÉ

SIGNY EVENT

Jeu d'échecs géant, jouez gratuitement!

Tournoi d'échecs de Nyon 2012

Vendredi 3 février à 18h: blitz toutes catégories
Samedi 4 février de 9h30 à 17h: tournois juniors et adultes

- Inscriptions ouvertes à tous: www.echecs-nyon.ch ou sur place
- Nombreux prix

1200 PLACES GRATUITES
FACILE D'ACCES ET SANS ATTENTE

Pour moi et pour toi.

Lundi-Jeudi : 9h - 19h • Vendredi : nocturne 9h - 21h • Samedi : 9h - 18h